

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (CEE) N° 2622/71 DE LA COMMISSION
du 9 décembre 1971
relatif aux modalités concernant les importations de seigle de Turquie
(JO L 271 du 10.12.1971, p. 22)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 402/2008 de la Commission du 6 mai 2008	L 120	3	7.5.2008

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1971R2622:20070101:FR:PDF>